

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable

N° action : 68

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

Le bois, que ce soit en tant que matériau ou comme combustible renouvelable, est de plus en plus prisé et reconnu comme l'une des solutions pour réduire notre empreinte environnementale. De même, il est démontré que la gestion forestière durable est nécessaire pour maintenir les forêts dans un état dynamique et sanitaire à la fois favorable au stockage de carbone et à la fourniture de produits bois de qualité. Or, paradoxalement, les réactions du grand public vis-à-vis de la gestion et de l'exploitation forestière sont de plus en plus négatives et exacerbées par les réseaux sociaux et les médias.

Une meilleure sensibilisation et information sur la finalité et les objectifs de la gestion et de l'exploitation forestière sont nécessaires, aussi bien pour le grand public que pour les acteurs concernés afin de rétablir une compréhension mutuelle et une acceptation plus large des actions menées par les professionnels de la forêt. Il faut rétablir, par la pédagogie, la confiance du grand public dans le fait que l'exploitation de la forêt n'est pas synonyme de dégradation de la forêt.

- Objectifs :

- 1. Informer, sensibiliser et éduquer à la forêt : ses cycles naturels, mais également comment la gestion forestière s'intègre dans ces cycles tout en tirant parti pour la production de bois.
- 2. Communiquer auprès du grand public et des riverains sur l'utilité de la gestion forestière durable.
- 3. Sensibiliser les professionnels (gestionnaires, propriétaires, exploitants) aux pratiques durables
- 4. Viser une cohabitation harmonieuse entre l'ensemble des utilisateurs de la forêt.

- Méthodologie :

Définition et création des contenus d'information et de sensibilisation à destination du grand public et des exploitants / chasseurs

- 1. Analyse des démarches similaires existantes et rencontres avec les professionnels pour nourrir le contenu et le format de la communication de sensibilisation.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

2. Création des contenus, des engagements et des obligations de chacune des parties pour une utilisation et une cohabitation durable de la forêt.
3. Définition et création des supports envisagés pour le grand public (ex : panneaux déplaçables et communication numérique en fonction des chantiers, capsules vidéos, brochures).
4. Définition et création des supports envisagés pour les exploitants (ex : charte, brochures).
5. Diffusion et promotion des outils de communication.



© Parc des Bauges - Exemple de panneau de chantier vulgarisé

- Localisation :

Parc national de la Vallée de la Semois

- Public(s) ciblé(s) :

Professionnels de la forêt (gestionnaires, propriétaires, exploitants) et grand public